

Près de 5 ans après le référendum, le Brexit est effectif et concret depuis le 1^{er} Janvier 2021. Les droits et obligations des entreprises exportatrices et importatrices avec le Royaume Uni changent. Un accord Royaume Uni – UE a été conclu in extremis, mais qu'en est- il réellement des nouvelles mesures concernant les flux de marchandises pour les entreprises ?

Lors de cette formation, DIALOGIS vous précisera les pièges à éviter et le plan d'actions à mettre en place afin de répondre à ces nouvelles exigences.

Fiche programme

Voir notre [fiche programme en ligne](#)

Objectif(s) de formation

- Comprendre le processus du Brexit
- Anticiper les conséquences sur le plan douanier et fiscal

Objectif(s) pédagogiques(s)

- Appliquer les nouvelles obligations déclaratives UE-Royaume Uni
- Appréhender le régime de TVA
- Comprendre le processus de dématérialisation douanier

Modularisation des parcours de formation

- Sans objet.

Durée

- 1 jour – 7 h.
Une journée de formation dure 7 heures en moyenne.

Dates

- Voir les dates sur la [fiche programme en ligne](#)

Lieu

- Sur l'un de nos centres : Voir nos centres sur la [fiche programme en ligne](#) ou en distanciel (nous contacter)
Dans le cadre d'une formation réalisée dans nos locaux, une formation aux risques est mise en œuvre (en référence aux articles L4141-1 à 3 du code du travail).

Public visé

- Supply Chain manager, Responsable service export - import - douane, Service administration des ventes, Commercial, Approvisionneur, Acheteur, Personnel des services transport, Logisticiens.

Prérequis

- Prérequis apprenants : aucun
- Prérequis techniques et organisationnels : aucun

Matériel(s) pédagogique(s)

- Formation en centre : Le formateur DIALOGIS utilisera un vidéo projecteur, un tableau blanc et/ou tableau papier, dans une salle adaptée à la formation.

- Formation en distanciel : Les supports de formation seront présentés aux apprenants en Visio conférence sous format électronique.

Modalités de sélection des apprenants

- Les apprenants sont sélectionnés, selon les prérequis énoncés, par le commanditaire de la formation.

Intervenant(s)

- Formateur expert en douane.

Méthode(s) pédagogique(s)

- Le formateur DIALOGIS s'appuiera sur un diaporama, des exercices et cas pratiques. Il pourra utiliser une approche déductive ou inductive en fonction du niveau des apprenants, et favorisera les échanges en illustrant les thématiques abordées par des cas réels issus de son expérience et celle des apprenants

Support(s) pédagogique(s)

- Les supports de formation seront remis aux apprenants à l'issue de la formation sous format électronique. Chaque diapositive est numérotée ; les apprenants pourront donc noter des commentaires ou échanges réalisés pendant la formation en se référant au numéro de la diapositive concernée.

Dispositif d'évaluation

- Evaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques :
 - Evaluation formative (en cours de formation),
 - Evaluation sommative en fin de formation sous forme de QCM.
- Evaluation de l'action de formation :
 - Une évaluation à chaud est conduite afin de mesurer le niveau de satisfaction immédiate des apprenants,
 - Une évaluation à froid peut être conduite si prévue au cahier des charges.

Validation

- Cette formation donnera lieu à la remise d'une attestation de présence reprenant les résultats de l'évaluation des acquis.

Offre tarifaire

- 800,00 € H.T.

Conditions Générales de Vente

- Communiquées avec l'offre tarifaire.

Formation dispensée en français

1. Introduction

- Tour de table :
 - Présentation du formateur et des apprenants,
 - Recueil des attentes des apprenants.

2. Les points clés de l'accord UE – Royaume Uni

- Comprendre les points clés de l'accord sur le Brexit :
 - Retours sur les dates clés du Brexit
 - Partenaire ou pays tiers ?
 - Construire la matrice des risques

3. Les conséquences sur l'aspect douanier

- Identifier l'impact de l'accord sur les flux de marchandises
 - L'entrée des produits en provenance de Grande Bretagne
 - L'acheminement des produits vers la Grande Bretagne
 - Le principe de « la frontière intelligente »
 - Le rôle déterminant de Delt@ T
 - La procédure à mettre en place pour les opérateurs
 - Les contraintes d'une vente DDP
 - Les conséquences sur l'origine préférentielle
 - Les nouveaux accords de libre-échange avec UK

4. Les conséquences sur l'aspect fiscal

- Découvrir le nouveau régime de TVA
 - Le nouveau modèle de traitement de la TVA
 - Les particularités des envois e-commerce
 - Les changements concernant la DEB

5. Les conséquences sur les contrats

- Objectif : Prévenir les risques des contrats en cours
 - Les contrats de vente émis de l'UE
 - Les contrats de distributions
 - Les contrats d'achats vis-à-vis des partenaires britanniques

6. Les conséquences sur le plan financier

- Comprendre la réglementation transport
 - Se prémunir des fluctuations de la livre sterling
 - Les particularités des services banque et assurance

7. Evaluation sommative

- QCM

8. Plan d'actions

- Enumération des points clés de la formation par chaque apprenant.
- Relevé des actions à mettre en place sur le site par chaque apprenant.

9. Conclusion

- Evaluation de la formation,
- Bilan et tour de table.